

Circulaire « Renforcement de l'éducation au développement durable » du 24 septembre 2020<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

Annexe – Les conditions de déploiement du référentiel E3D

Prenant explicitement appui sur le référentiel E3D national, le guide suivant propose une aide à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation d'une démarche E3D. En effet, ce référentiel E3D permet d'identifier les principes attendus de la démarche engagée. Aussi, ce tableau propose-t-il un outil d'accompagnement au pilotage de la démarche E3D (et par incidence de préparation de la demande de labellisation). Il peut constituer la base d'un tableau/carnet de bord du pilotage d'une démarche E3D utile au chef d'établissement, au référent EDD et/ou au comité EDD.

Ce que dit le référentiel	Ce qu'on peut en dire	Des questions à se poser
<p>Le référentiel E3D s'adresse aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis et plus globalement à toutes les structures scolaires. Il est attribué dès lors que l'EDD devient un moyen de pilotage de tous les acteurs et problématiques de l'établissement au service d'une approche vertueuse vers la transition écologique.</p>	<p><i>Une labellisation E3D permet aux acteurs de faire reconnaître leur spécificité sur le développement durable, pour l'école/établissement, pour le projet éducatif proposé aux élèves, pour la professionnalité des acteurs. Elle constitue un élément à la fois d'affirmation et d'identité, mais aussi un moyen de reconnaissance par l'institution d'un engagement qui gagne en légitimité au sein de la communauté scolaire et dans le territoire de l'école/établissement.</i></p> <p><i>La démarche E3D devient ainsi structurante de la politique de l'école/établissement et en constitue un moyen de pilotage. Aussi doit-elle engager tous les acteurs et toutes les problématiques.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que la démarche EDD de l'école/établissement est globale (tous les acteurs, toutes les problématiques) ? ▪ Est-ce que l'EDD est un moyen de pilotage ?
<p>1. Les étapes et les conditions de labellisation</p> <p>La labellisation E3D procède d'une démarche qualité. Elle nécessite de réunir des volontaires, représentant les différentes catégories d'usagers (enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents EDD, désignés par le chef d'établissement ou le comité de pilotage EDD.</p>	<p><i>Une démarche E3D constitue une démarche qualité en éducation, soit un processus global, systématique et continu qui permet de déterminer/clarifier un projet éducatif en le rendant lisible, cohérent et efficace en termes d'objectifs d'apprentissages (réussite, bien-être, ambition).</i></p> <p><i>Ce caractère global implique l'adhésion et la participation de l'ensemble de la communauté éducative élargie aux acteurs du territoire (collectivités, partenaires, ...) et la coordination de cette globalité.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que les différents acteurs sont représentés : usagers, associations et autres partenaires, collectivités territoriales ? ▪ Est-ce que la démarche E3D est coordonnée par le/les référents E3D ou par le comité de pilotage EDD ?
<p>1.1 Trois étapes préalables</p> <p>Phase 1 : préciser la situation et le positionnement de l'école ou de l'établissement au regard de l'environnement naturel et social dans lequel il se situe.</p>	<p><i>L'école/établissement ne peut pas être considéré comme un isolat au sein de son territoire, mais bien comme une portion du territoire. Celui-ci, au travers de sa démarche E3D, doit tendre à s'ouvrir au territoire et donc à le connaître en sachant s'y positionner.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que le projet E3D tire parti de l'environnement naturel et social local ou est-ce qu'il ouvre l'école-établissement au territoire dans lequel il se situe ?
<p>Phase 2 : établir une hiérarchisation des principes et des enjeux du développement durable concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les enseignements ; • la vie scolaire ; • les priorités de gestion et de maintenance pour l'établissement ; • les caractéristiques du territoire et les modalités de l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat. 	<p><i>Une démarche globale E3D repose sur l'appropriation des principes et des enjeux du développement durable dans tout ce qui structure l'école/établissement. Au cœur de cette démarche se trouvent les enseignements, en s'assurant que cela ne repose pas sur seules quelques disciplines et que les opportunités de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité sont investies autant que nécessaire. Pour autant ces enseignements ne peuvent pas fonctionner indépendamment des autres dimensions, de même qu'aucun des quatre domaines ne peut être envisagé indépendamment : une démarche globale E3D n'est pas une démarche cumulative mais bien une démarche intégrative qui traverse et interconnecte les différentes dimensions.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que les principes et enjeux du développement durable sont pris en compte dans les quatre domaines ? ▪ Existe-t-il une hiérarchisation de ces principes et enjeux dans chacun des domaines et/ou entre les domaines ?
<p>Phase 3 : concrétiser des actions éducatives au développement durable ou renforcer les articulations et les complémentarités des actions déjà engagées en sollicitant l'initiative des personnels et des élèves ; partager un esprit de responsabilité et offrir des conditions de travail favorables au bien-être et à la réussite de tous sur le territoire spécifique de l'école ou de l'établissement.</p>	<p><i>Il faut bien entendre les actions éducatives au sens large du terme et ne pas les réduire aux seuls projets pédagogiques. « Adossées aux enseignements, les actions éducatives permettent de développer les connaissances et les compétences des élèves au moyen de pratiques pédagogiques singulières et innovantes. » (Eduscol). Il peut s'agir de projets pédagogiques, de dispositifs, de prix/concours, de journées/semaines dédiées, de démarches expérimentales, de sorties/voyages, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que des actions éducatives au développement durable sont en place ? ▪ Est-ce que ces actions sont articulées et complémentaires ? ▪ Est-ce qu'elles sollicitent l'initiative des personnels ? l'initiative des élèves ? ▪ Est-ce qu'elles participent au projet éducatif de l'école/établissement (responsabilité, ambition, bien-être) ?
<p>Élaboré et suivi par le comité de l'EDD, l'action E3D est inscrite dans le projet d'école ou d'établissement et transmis aux autorités académiques. Pour élaborer leur projet, les écoles et les établissements peuvent trouver une aide auprès de la mission académique de l'EDD. L'attribution du label est réévaluée tous les trois ans selon des modalités définies au niveau académique.</p>	<p><i>La démarche E3D est formalisée dans le projet d'école/établissement, gage de la lisibilité, la cohérence et la légitimité de ce qui est conduit. Le projet d'école/établissement doit y faire explicitement référence.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que l'action/démarche E3D est inscrite dans le projet d'école/établissement ? ▪ Cette inscription est-elle explicite ?

<p>1.2 Six conditions</p> <p>1. L'adaptation aux programmes : la démarche E3D prend en compte les spécificités du premier et du second degrés, en s'appuyant en particulier sur les programmes scolaires. Elle peut aussi s'articuler avec d'autres éducations transversales, en lien avec les ODD, notamment l'éducation à la santé, à la responsabilité, à la sexualité, aux risques, au développement et à la solidarité internationale, à l'égalité filles-garçons, aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.</p>	<p><i>Comme indiqué plus haut, les enseignements sont centraux dans la démarche E3D, cette dernière ne peut s'en dispenser. Les ancrages dans les disciplines doivent être réels et autant que possible décroisés/interconnectés.</i></p> <p><i>Les articulations de la démarche globale d'éducation au développement durable avec les autres éducations transversales sont possibles, le plus pertinent étant sans doute d'investir les liens que proposent les ODD. S'il ne s'agit pas d'une obligation, cela demeure une perspective pédagogique utile qu'il convient de valoriser dans le cas des démarches E3D les plus avancées ou abouties.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La démarche E3D s'appuie-t-elle sur les enseignements disciplinaires et leurs programmes ? ▪ La démarche E3D s'articule-t-elle avec d'autres éducations transversales, en lien avec les ODD ?
<p>2. La formation de tous les usagers, enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents, associations partenaires : l'élaboration de la démarche, notamment dans le cadre de stage d'équipe et de formation d'initiative locale, fait émerger des besoins spécifiques. L'école ou l'établissement peut se rapprocher des services académiques de formation et du chef de la mission académique pour l'éducation au développement durable, pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux. Ce besoin est d'autant plus nécessaire que les enseignements disciplinaires doivent être impérativement mobilisés.</p>	<p><i>La formation des usagers constitue à la fois un levier et un moyen d'une démarche E3D efficace. Il convient de mesurer le spectre large de cette formation, sans la limiter aux seuls enseignants même si celle-ci est fondamentale, qu'elle soit spécifique à la démarche ou qu'elle soit plus diffuse à l'échelle des individus ou des différentes catégories d'acteurs.</i></p> <p><i>Il est intéressant de valoriser les démarches de formation/sensibilisation qui sont assurées en direction des parents ou qui participent d'actions conduites dans le territoire (conférences à destination du grand public par exemple).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La démarche s'appuie-t-elle sur la formation des différents usagers ? ▪ Y a-t-il eu une formation d'initiative locale ou un stage d'équipe ? ▪ Les personnels suivent-ils des formations en lien avec l'EDD dans leur discipline, leur métier ou leurs fonctions ?
<p>3. La mobilisation des élèves : chacune des phases d'élaboration de la démarche intègre progressivement et dans la mesure du possible les élèves et d'abord les éco-délégués, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de relai et de porteurs de projets auprès de leurs camarades. Le projet global est également constitué de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués et encadrées par le référent EDD de l'établissement, le chef d'établissement, le CPE ou tout autre membre de l'équipe pédagogique et administrative.</p>	<p><i>Il est important que dans le cadre d'une démarche globale E3D les élèves soient pleinement partie prenante et pas seulement « spectateurs » de ce qui leur serait proposé. Il convient bien d'évaluer ce qui relève de l'ensemble des élèves et ce qui relève spécifiquement des éco-délégués auxquels ne doit pas se réduire la démarche. Pour autant les initiatives portées dans le projet global par ces derniers doivent être prises en compte.</i></p> <p><i>L'évaluation de cette mobilisation des élèves doit évidemment être pondérée au niveau et à l'âge des élèves.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves ont-ils été intégrés à chacune des phases de la démarche E3D ? ▪ Les éco-délégués sont partie prenante de chaque phase de la démarche E3D ? ▪ Le projet global intègre-t-il pleinement l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués ?
<p>4. La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement : la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.) et les projets de créations pérennes initiés par les éco-délégués impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et une bonne appréhension des relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.</p>	<p><i>La collaboration avec la collectivité territoriale de rattachement, qui a en responsabilité le bâti scolaire et la gestion de ses ressources et de ses flux, est indispensable, de manière corrélée à l'ensemble du projet global.</i></p> <p><i>Cette collaboration peut également s'envisager à l'échelle pédagogique, en particulier pour les propositions de créations pérennes par les éco-délégués. Dans ce champ, on peut tout à fait élargir le spectre aux autres collectivités territoriales qui correspondent au territoire de vie même s'il ne s'agit pas de celle de rattachement (commune pour un collège comme région pour une école, métropole, EPCI, PETR, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'école/établissement travaille-t-il sa démarche E3D avec la collectivité territoriale de rattachement sur la gestion du bâti scolaire ? ▪ Les projets des éco-délégués de créations pérennes pour l'école/établissement sont-ils étudiés avec les collectivités territoriales ? ▪ La démarche E3D s'articule-t-elle avec le projet territorial porté par les collectivités territoriales ou du moins avec les réalités sociales, économiques et environnementales de ce territoire ?
<p>5. L'exigence relative aux partenariats extérieurs : différents partenaires peuvent contribuer à la réalisation du projet de l'établissement, notamment des services déconcentrés de l'État ; des établissements publics ; des centres de recherche et universités ; des associations agréées ; des entreprises. Ces partenariats font l'objet d'une formalisation qui définit des objectifs et des priorités afin de garantir la faisabilité de la mise en œuvre et garantit l'adéquation du contenu des partenariats aux programmes d'enseignement et aux publics concernés.</p>	<p><i>Les partenariats doivent être évalués dans leur contribution à la réalisation du projet E3D, c'est-à-dire ce qu'ils apportent concrètement. Le nombre, la diversité et la nature des partenariats est un élément d'examen particulier et permet d'évaluer la pertinence des partenariats (par exemple, de nombreux partenaires faisant uniquement des interventions ponctuelles de type « prestations » de nature très différente participent-ils et de quelle manière à l'action éducative ou contribuent-ils à la réalisation du projet E3D ?).</i></p> <p><i>Il faut valoriser les partenariats et les interventions construits dans un cadre négocié et formalisé par une convention ou tout autre document contractuel.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents partenaires extérieurs contribuent-ils à la réalisation du projet E3D de l'école/établissement ? ▪ Ces partenariats et les interventions qu'ils impliquent font-ils l'objet d'un cadrage ou d'une formalisation de type convention partenariale ?
<p>6. L'anticipation et la valorisation : le projet intègre d'emblée une exigence de mémoire relative aux ressources identifiées sur le territoire, que le Centre de documentation et d'information peut accueillir. La valorisation par un travail de communication, tant en interne que vers l'extérieur, permet de fournir cette ressource. Cette démarche associe les élèves.</p>	<p><i>L'utilisation des ressources propres au territoire de l'école/établissement constitue un levier pédagogique de contextualisation des apprentissages qu'il faut souligner positivement quand elle constitue un moyen utilisé pour la démarche E3D.</i></p> <p><i>La communication interne et externe est un levier important à plusieurs titres : valorisation des élèves, valorisation de l'image de l'école/établissement.</i></p> <p><i>La participation des élèves à ces communications constitue un levier éducatif au croisement de l'EMI qui doit être mobilisé obligatoirement au niveau 3 de labellisation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que pour sa démarche E3D l'école/établissement a identifié les ressources existantes sur son territoire ? ▪ Est-ce qu'une communication interne sur la démarche E3D est assurée ? ▪ Est-ce qu'une communication externe sur la démarche E3D est assurée ? ▪ Est-ce que les élèves sont associés à la communication sur la démarche E3D ?